s'imposer à coups de décrets et d'ordonnances de police, mais bien pénétrer dans les masses par la pensuasion. Une législation gagne l'attention publique, assure l'harmonie dans l'administration sanitaire, et favorise ainsi les progrès et la vulgarisation de la saine hygiène. Elle fournit à chacun des moyens d'information.

Le rôle de l'autorité sanitaire serait ainsi tutélaire et noble : éclairer les individus par des instructions sages, précises et pratiques, sur les dangers des maladies infectieuses et sur leurs conséquences fâcheuses; les secourir avec des moyens reconnus les plus efficaces.

Cette grosse question d'hygiène publique n'a pas besoin d'être plus amplement démontrée; elle est évidente pour l'homme d'Etat, et sa solution est pressante.

Dr J.-I. DESROCHES.

SUICIDE ET ALCOOLISME

Certains moralistes qui pondent dans leurs cabinets de très compacts Truités, que couronne parfois l'Académie, mais que le public côtoie sans s'y arrêter, ont longuement et compendieusement disserté sur le suicide, et tous, sans exception, l'ont rigoureusement condamné, sans même se donner la peine d'examiner les multiples causes qui le provoquent. C'est à grand'peine s'ils ont admis (l'admettent-ils même encore?) dans le suicide une élaboration lente, occulte, mystérieuse, à laquelle on ne peut assigner une date dans le passé, pas plus qu'on ne peut dire le jour où le germe sinistre aura sa fatale éclosion. La vie brûlée que nous menons de nos jours, prédispose singulièrement à cette œuvre étrange de destruction personnelle, dont les journaux nous font tous les matins l'historique. Ceux-là sont connus; mais à côté de deux ou trois faits-divers relatant ur empoisonnement, une asphyxie, un coup de revolver, combien y en a-t-il qui sont profondément ignorés, dont les causes échappent à l'investigation la plus pénétrante, et dont les victimes elles-mêmes restent toujours inconnues?

Les causes apparentes du suicide sont pourtant nombreuses; il est façile de les classer, et elles l'ont déjà été; mais à l'époque où